

Conseil Municipal du 22 août 2024

Présents : Thierry PAUCHARD, Thierry SPINNLER, Franck MOLLARD, Roland FEI, Michel JUFFET, Caroline BASTOUL, Thomas MASSE,

Excusé : Christine GONNU, Francette GELBARD, Guillaume LAINÉ, Mélanie TAILLOLE

Pouvoir : Francette GELBARD donne pouvoir à Thierry Spinnler

Secrétaire de Séance : Thierry Spinnler

Ordre du jour :

- Approbation du Compte-Rendu du 1er juillet 2024
- Devis
- Vitrail église
- Travaux mairie
- Décision budgétaire modificative sur le budget d'investissement
- Urbanisme
- Service ADS de la CC dombes – avenant n°1
- SIEA
- Questions diverses
- Cérémonie de la pose des panneaux dons d'organes
- Demande de subvention AFM téléthon

Approbation du CR du 1^{er} juillet 2024

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du conseil municipal du 1^{er} juillet 2024.

Devis

Remplacement de la Tourelle + variateur hotte du restaurant le St'Oliv

Devis Basset retenu en urgence pour que le restaurant puisse fonctionner pendant l'été.

- Devis Technichef : 5 869 € HT
- Devis Dombes Hottes nettoyage : 6 090 € HT
- Devis Basset : 4 889€ HT – retenu

Le conseil municipal valide a posteriori à l'unanimité le choix du devis de Basset à 4 889 € HT.

Elagage du platane vers terrain de boules + abattage de deux platanes en vu des travaux de mairie.

- **Devis Chazal : 3360 €**
- **Devis Mallet : 2604 € (non présenté en conseil car pas reçu à temps)**
- Devis Jardin des Gônes :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet et le devis le moins cher (au maximum le devis de Chazal pour 3360€ TTC – a priori au 10/09/2024 le devis de Mallet car devis Jardin des Gônes non reçu)

Vitrail Eglise

Rendez-vous le 12 août avec le vitrailliste :

Le vitrail répondant au dessin accepté par la commission diocésaine sera prêt pour la fin de l'année (couleurs or, orange et jaune).

Devis remis à jour 3 960 € H.T.

(au lieu de 2 930 € H.T.)

Travaux Mairie

- Réception rendu DCE fin juillet
- Fonds vert : **subvention 272 231 € accordée**
- Appel d'offres publié début septembre
- Début location studio Ferrero 1^{er} septembre 2024
- Déménagement par une entreprise septembre octobre
- Taille et coupe arbres octobre
- Début des travaux début novembre

Décision budgétaire : virement de crédits sur le budget d'investissement

La Direction des Finances publiques nous a informé sur le manque de budget d'investissement pour le compte 202.

Il a donc été proposé de faire un virement de crédit de 10 K€ pour le compte 202 afin de pouvoir absorber les frais d'études pour la modification du PLU et du permis d'aménagement du terrain mairie tel que Berthet Liogier (6200€ TTC) en plus des frais de 2BR budgétés.

Chapitre	Compte	Intitulé	BP 2024	Montant VC n°01	BP + VC n°01
20	202	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	12 273 €	10 000 €	22 273 €
23	231	Immobilisations corporelles en cours	945 370 €	-10 000 €	935 370 €

Le conseil municipal prend acte du virement de crédits effectué.

Lors de l'Assemblée Générale exceptionnelle du SIEA qui s'est tenue le 26 juin dernier en visioconférence, les délégués ont voté les deux délibérations suivantes :

- Modification des statuts du SIEA permettant d'ajouter la possibilité de réaliser des prestations de services pour le compte de ses communes membres (Délibération n°DE202406079 – Pièce jointe 1).
- Création d'une prestation de services pour la réalisation du Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE) par le SIEA (Délibération n°DE202406080 – Pièce jointe 2).

Le SIEA demande au conseil municipal :

- D'approuver la modification des statuts du SIEA.
- De valider le Schéma Directeur des IRVE élaboré par le SIEA dans le cadre d'une prestation de service, sans réserve, ni modification
- Paiement du prix forfaitaire de 45 € H.T.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification des statuts.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le schéma directeur des IRVE.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le paiement du prix forfaitaire de 45€ HT.

Les nouvelles prestations en liens avec l'ADS ont été présentées lors du Conseil Communautaire du 15 février 2024 :

Un avenant à la convention a été transmis aux conseillers municipaux lors de la convocation du conseil municipal avec proposition de nouveaux tarifs.

ARTICLE 3 – DISPOSITIONS FINANCIERES

PRESTATIONS	TARIFS
Etude des avant-projets en Mairie	250,00 € la demi-journée/agent (déplacement compris)
Interprétation réglementaire de certains points du PLU	250,00 € la demi-journée/agent (déplacement compris)
Participation aux réunions de travail en Mairie sur le volet réglementaire des modification ou révision de PLU et des OAP	80,00 € / heure/agent (déplacement compris)
Remplacement d'urgence et renfort d'un agent communal pour la gestion administrative des autorisations d'urbanisme	250,00 € la demi-journée/agent (déplacement compris)
Réception du public sur RV pour le montage des dossiers et l'analyse de la faisabilité des projets	250,00 € la demi-journée/agent (déplacement compris)
Réunion d'information sur le droit de l'urbanisme par groupe de 5 à 10 personnes	80,00 € la demi-journée/participant

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

D'autoriser M. le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention communale avec la Communauté de Communes de la Dombes, afin de pouvoir bénéficier des nouvelles prestations en lien avec l'autorisation du droit des sols définies dans l'avenant n°5 à la convention constitutive du service ADS Unifié.

Questions diverses

- M le Maire informe que des travaux de remplacement de conduite d'eau potable vont être effectués en septembre sur le chemin de la Grange du Bois et la RD82. L'entreprise a proposé le remplacement des 2 bornes incendie n° 2 & 3 à nos frais si nous le souhaitons, comme d'habitude. Cependant, étant donné qu'elles ont le diamètre réglementaire de 100 mm et qu'elles sont en état correct, nous n'avons pas donné suite à leur proposition.
- M le Maire informe que le candélabre renversé par un camion devant le boucher sera remplacé aux frais de l'assurance du transporteur (qui s'est signalé !).

- M le Maire informe que la cérémonie d'inauguration des panneaux de dons d'organes sera à organiser au deuxième semestre 2024.
- M le Maire présente une demande de subvention de l'AFM Téléthon : ce don est considéré comme personnel et les conseillers ne souhaitent donc pas l'inscrire à l'ordre du jour du prochain conseil.

Prochain conseil municipal le 26 septembre 2024

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Maire clôt la séance à 20H15.

Le secrétaire de séance
Thierry Spinnler



Fait à Sainte-Olive

Le Maire Thierry PAUCHARD



